



INSTITUT  
NATIONAL  
MÉTIERES  
D'ART



## **32 entreprises labellisées Entreprise du Patrimoine Vivant seront présentes à la grande exposition du Fabriqué en France à l'Élysée**

Parmi les 126 entreprises qui participeront à la 2ème édition de la Grande Exposition du FABRIQUÉ EN FRANCE, qui se déroulera les 3 et 4 juillet 2021 au Palais de l'Élysée, **32 sont labellisées Entreprise du Patrimoine Vivant. Elles représentent le quart du nombre total des entreprises sélectionnées.**

Ces entreprises ont été choisies pour la qualité de leur savoir-faire par un jury de sélection national, piloté par les ministres Agnès Pannier-Runacher et Alain Griset et composé de 10 personnalités reconnues pour leur engagement en faveur du «Fabriqué en France», parmi lesquelles **Luc Lesénécal, Président de l'Institut National des Métiers d'art et du Label Entreprise du Patrimoine Vivant**, ainsi que Tristan de Witte, Président de l'ANEPV (Association Nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant).



Luc Lesénécal, avec Anne-Sophie Duroyon-Chavanne, directrice de l'INMA

Luc Lesénécal déclare : *« En tant que Président de l'Institut National des Métiers d'Art qui regroupe le label EPV et les Métiers d'Art, je suis ravi de promouvoir ces 32 lauréats EPV de l'exposition du Fabriqué en France à l'Élysée. Cette sélection réunit des entreprises dynamiques et actrices des changements de notre société. Cet événement est une belle occasion d'aller à la rencontre de ces entreprises du patrimoine vivant et de découvrir leur savoir-faire d'exception. »*

*Le Label EPV est un label d'État qui joue un rôle essentiel dans l'économie française car il rassemble, autour de sept univers différents - les Arts de la table, la Culture et le Loisir, la Décoration, les Équipements professionnels, la Gastronomie, la Mode et beauté et le Patrimoine bâti - **1400 Entreprises du Patrimoine Vivant au niveau national dont 750 qui emploient des Métiers d'Art.***

*Cela représente **70 000 emplois en France et 16 Milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé**, dont plus de la moitié à l'export. Les grands savoir-faire français sont en effet reconnus à l'Export et participent ainsi avec fierté au rayonnement de l'excellence de la France à l'international. »*

Cette belle représentation des entreprises labellisées EPV dans la sélection de la Grande Exposition du Fabriqué en France reflète l'**exigence et la qualité de ce label d'État qui existe depuis 2005** pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. L'INMA assure sa gestion et sa promotion depuis fin 2019.

Adaptabilité, réactivité, innovation, passion du métier : les EPV partagent les mêmes valeurs et veillent ensemble sur un trésor : celui du **patrimoine manufacturier et artisanal français**. Ces entreprises ont en commun la maîtrise de savoir-faire séculaires, ancrés sur un territoire, et souvent transmis de génération en génération.

Elles sont uniques car elles savent concilier la tradition et l'innovation, le savoir-faire et la création, le travail et la passion, le patrimoine et l'avenir, l'international et le local. Elles sont la vitrine de la haute fabrication française et le démontreront une fois de plus lors de la Grande Exposition du Fabriqué en France les 3 & 4 juillet 2021 à l'Élysée.

-----  
Voici la liste complète des entreprises sélectionnées:

#### **Auvergne – Rhône Alpes**

- Ardèche : Altesse
- Loire : Ferriol-Matrat
- Puy de Dôme : Jean Dubost
- Haute Savoie : Atelier Saint-Martin

#### **Bourgogne – Franche-Comté**

- Côte d'Or : Robin Aircraft
- Doubs : Péquignet Horlogerie
- Jura : Vuillet Vega et Jeujura
- Saône-et-Loire : Émile Henry

#### **Bretagne**

- Finistère : Krampouz et Jean Hénaff
- Ille-et-Vilaine : Confection du Coglais - Lanester couture

#### **Centre-Val-de-Loire**

- Eure-et-Loire : Ateliers Loire Chartres
- Loiret : Duralex

#### **Grand-Est**

- Marne : Biscuits Fossier
- Meuse : Petitcollin
- Haut-Rhin : Normalu

#### **Hauts-de-France**

- Nord : Billards Toulet

#### **Île-de-France**

- Paris : Atelier Mériquet Carrère
- Seine-et-Marne : Silec

#### **Normandie**

- Calvados : Socotex
- Eure : Ferme des Peupliers

#### **Nouvelle-Aquitaine**

- Charente : Les Ateliers Drevelle
- Dordogne : Pastel Girault SAS
- Landes : Pyrenex SAS et Manufacture Castex
- Pyrénées-Atlantique : Le Soulor
- Vienne : CDB & CIE
- Haute-Vienne : Broussaud Textiles

#### **Occitanie**

- Aude : Espuna International
- Tarn : Cuirs du futur

#### **Pays-de-Loire**

- Maine-et-Loire : Société Choletaise de fabrication
-

N'hésitez pas à me contacter pour toute demande d'interview, de visuels ou toute information complémentaire.

Bien à vous,

Laurène

---

### **À propos de l'Institut National des Métiers d'Art**

L'Institut National des Métiers d'Art, association d'intérêt général placée sous l'égide du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation Nationale, mène une politique de soutien aux métiers d'art comme aux Entreprises du Patrimoine Vivant. Les métiers d'art, définis par arrêté du 24 décembre 2015 et reconnus par la loi du 18 juin 2014, représentent 281 métiers répartis en 16 domaines, 60 000 entreprises métiers d'art et patrimoine vivant, et 125 000 salariés, pour un chiffre d'affaires cumulé de 18 milliards d'euros (production uniquement).

Avec la coordination des Journées Européennes des Métiers d'Art (6 000 événements) ; la gestion du Label Entreprise du Patrimoine Vivant; la facilitation de collaborations entre les professionnels, les métiers, institutions, maisons et prescripteurs ; la production de données et de documents de référence sur les métiers d'art et les savoir-faire d'excellence; le pilotage du Dispositif Maîtres d'art-Élèves ; la sensibilisation du jeune public et l'accompagnement de la formation aux savoir-faire rares : l'INMA mène des actions en faveur d'un futur des métiers d'art et du patrimoine vivant ouvert, prometteur, et ambassadeur de la plus grande excellence française.

Avec l'arrivée d'une nouvelle gouvernance début 2020, l'INMA travaille à sa transformation pour devenir, dans quelques mois l'Agence Française des Métiers d'Art et du Patrimoine Vivant, autour de 3 ambitions : valoriser, former, informer. Plus d'informations sur [www.institut-metiersdart.org/](http://www.institut-metiersdart.org/)

### **À propos du label EPV- Entreprise du Patrimoine Vivant**

Un label d'État

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) a été mis en place par l'Etat en 2005 pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Attribué pour une période de 5 ans renouvelable, ce label rassemble des fabricants attachés à la haute performance de leur métier, de leurs produits, et à leur territoire. Il est le seul label d'État garantissant l'excellence des savoir-faire et décerné à une entreprise pour l'ensemble de son activité. L'État a confié la gestion de ce label à l'INMA en 2019.

Des critères et une sélection minutieuse pour repérer les talents

Les critères d'obtention de ce label valorisent la production française. Les entreprises labellisées EPV se caractérisent par :

- La détention d'un patrimoine économique spécifique
- La mise en œuvre d'un savoir-faire reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité
- La notoriété ou l'ancienneté de leur implantation sur un territoire
- La mise en œuvre d'une démarche de responsabilité sociétale des entreprises

L'appréciation de ces critères : l'équipe a en charge l'instruction des dossiers EPV avec l'appui d'un groupe de personnalités extérieures, nommées par arrêté, qui œuvrent en faveur des pratiques garantissant l'excellence au sein de leur activité. Le processus de sélection des Entreprises du Patrimoine Vivant est une garantie de leur excellence.

Des maisons d'exception

Adaptabilité, réactivité, innovation, passion du métier : les EPV partagent les mêmes valeurs. Quelles que soient leur taille, leur notoriété et leurs spécialités, elles veillent ensemble sur un trésor : celui du patrimoine manufacturier et artisanal français. Ces entreprises ont en commun la maîtrise de savoir-faire séculaires, ancrés sur un territoire, et souvent transmis de génération en génération. Elles sont uniques car elles savent concilier la tradition et l'innovation, le savoir-faire et la création, le travail et la passion, le patrimoine et l'avenir, l'international et le local, une manière de rendre positif l'impact social environnemental à nos actes d'achat. Elles sont la vitrine de la haute fabrication française.

Découvrir les entreprises et en savoir plus sur le Label EPV : [www.institut-metiersdart.org/epv](http://www.institut-metiersdart.org/epv)

Contact Presse INMA

Laurène SERVENT - [laurene@agenceflag.com](mailto:laurene@agenceflag.com)

Agence FLAG : 74 rue de la Fédération, 75015 PARIS - 01.58.60.24.24

Facebook : [AgenceFlag](#) / Twitter : [@AgenceFlag](#) / Instagram : [agenceflag](#)